



# Commission Communale d'Accessibilité

Réunion plénière  
mercredi 19 avril 2017

# Sommaire

- Les actions de la cellule « voirie-espace public »
- Les actions de la cellule « bâtiments communaux »
- Les actions du groupe de travail « numérique et handicap »
- Les actions du groupe de travail « tourisme et handicap »

# Les actions de la cellule handicap Voirie Espace-Public

- Les feux sonores

En 2016, 6 carrefours ont été rénovés, 2 ont été équipés et 2 carrefours ont été créés. Cela correspond à l'installation de 56 modules.

Fin 2016, 1031 modules équipent 144 carrefours.



- Les stationnements pour personnes en situation de handicap

En 2016, 30 places de stationnements ont été réalisées.

Au total fin 2016, on recense 587 stationnements réservés sur le territoire de la ville de Caen.

# Stationnements Réservés

Localisation(s)	
rue dumont d'urville devant le tribunal	1
rue de la Masse sur le parking aménagé à l'angle du bd Clémenceau et longeant le parc Michel d'Ornano	2
rue de Galmanche, sur parking à hauteur du n°7	1
rue d'Auge, sur le parking situé au droit du n°191 (devant l'école Cours du Sacré Cœur)	1
avenue des Chevaliers, sur le parking aménagé devant le pôle de vie de quartiers	1
rue des Martyrs, côté pairs, au droit des n° 2/4 et sur le parking situé à l'angle avec la rue Saint Jean	1
rue Fernand Léger, près de l'école maternelle, au bout de la voie de retournement	1
53 Rue de la Pigacière du côté impair	1
18 Rue du Saint Graal du côté pair	1
82 Boulevard Maréchal Lyautey	1
42 Rue Arcisse de Caumont	1
Rue Avicenne au droit de l'EHPAD	1
Rue du Pont Créon, sur parking en face école	1
Avenue Victor Hugo, sur parking	2
12 Rue Jean Jaurès	1
Boulevard Leroy sur trottoir devant la BNP	1
Chemin de l'Abbaye d'Ardennes sur parking crematorium	2
Rue de Brocéliande sur parking du boulodrome	1
Allée de Livermead proximité du gymnase	1
Place Jean Nouzille sur parking coté rue jean le hir	1
Rue d'Alsace dans le stade Déterville côté tribunes	1
Rue Tortue sur parvis église st jean eudes	1
Résidence du Chardonneret sur parking a coté du n°11	1
17 Rue Louis Lachenal	1
37 Rue d'Authie	1
12 Rue Gandhi	1
rue Maréchal Gallieni, sur le parking du square Yvonne Guéguan	1
rue Montcalm, côté pair, à hauteur du n°24 et à côté de la place existante	1







- Mise en accessibilité des cheminements:

- Avenue Henry Cheron

Reprise du QPP Parc des sports pour élargir le cheminement pour rejoindre le trottoir. Mise en accessibilité du passage piéton à proximité pour faciliter la liaison entre les deux QPP.

- Rue du XXeme siècle / rue Desmoueux

Création d'une avancée de trottoir pour mettre en conformité un passage piéton existant et création d'un nouveau passage sur la rue Desmoueux.

- **Boulevard Detolle**

Mise en conformité des cheminements et des traversées piétonnes dans le cadre de la création d'une piste cyclable.

- **Rue de la Chapelle**

Mise en accessibilité du trottoir et de la traversée piétonne à proximité de la crèche.

- **Rue Saint Jean**

Mise en conformité du passage piéton devant l'église.





## - Rue Thibout de la Fresnaye

Mise en conformité des trottoirs et des passages piétons devant le commissariat et le centre commercial.

## - Avenue des Chevaliers

Mise en conformité du passage piéton devant le pôle de vie de quartier pour accompagner la création de la place PMR.

## - Rue du Pont Créon

Mise en conformité du trottoir devant l'école Jean Guéhenno avec reprise des largeurs de trottoirs aménagement du stationnement et création d'une place PMR sur le parking.

## - Résidence Chardonneret

Mise en conformité d'un passage piéton.



## - Av Maréchal Gallieni

Suite à création d'un pédibus entre le parking Yvonne Guéguan et l'école rue Lucien Nelle, le parking a été réaménagé avec la création d'une place PMR et l'accessibilité du trottoir a été améliorée de façon à assurer sa continuité.

## - Rue de l'Oratoire

Un passage piéton a été créé à proximité de l'agence de voyage de façon à sécuriser un mouvement naturel des piétons.



- **Rue Paul Gernez**

Amélioration du cheminement piéton entre la place PMR et le passage piéton de l'école.

- **Rond point de l'Orne**

Création d'un cheminement dans l'espace vert et d'un passage piéton sur le quai de juillet pour rendre accessible un cheminement usuel.

- **Rue de Bourgogne**

Création d'un passage piéton aux normes pour faciliter l'accès entre la zone de stationnement et le trottoir desservant les logements.



- Chemin de Fleury / chemin des Coteaux

Installation d'un feu tricolore à l'intersection avec création d'un passage piéton aux normes.

# Bilan financier cellule handicap

## Voirie espace Public

Travaux	cout TTC en euros
Stationnements	60 000
Signalisation tricolore	20 000
Av Henry Cheron	10 000
Rue du Xxeme siecle	25 000
Bd Detolle	6 000
Rue de la Chapelle	20 000
Rue saint Jean	8 000
Rue Thibout de la fresnaye	20 000
Av des Chevaliers	7 000
Rue du Pont Créon	20 000
Res Chardonneret	3 000
Rue Mal Gallieni	7 000
Rue de l'Oratoire	15 000
Rue Paul Gernez	3 000
Rond point de l'Orne	6 000
Rue de Bourgogne	6 000
Chemin de Fleury	20 000
Travaux ponctuels Regie	14 000
Fournitures	30 000
	300 000

# L'accessibilité des projets transversaux

- Sécurité routière:
  - Clinique Saint Martin: pose de potelets sur trottoirs
  - Avenue Père Charles de Foucault: élargissement du trottoir devant le lycée Rostand
  - Bd Maréchal Juin: création d'un cheminement entre la rue Vuillons les Buissons et le rond-point de la CCI
  - Rue d'Isigny: à proximité du Sillon, création d'une chicane pour sécuriser la traversée piétonne

- Rue Victor Lesage: réaménagement du parking et des cheminements piétons devant l'école.
- Maitrise d'ouvrage:
  - Avenue Père Charles de Foucault: aménagement du secteur en zone 30 avec aménagement du stationnement, plateau au carrefour, trottoir traversant et place réservée PMR.
  - Rue Basse: accompagnement des projets immobiliers avec cheminements piétons aux normes.

- Quai Hamelin: réaménagement de l'espace dans le cadre de la mise en double sens. Prise en compte de l'accessibilité aux passages piétons, création d'un stationnement réservé, organisation du stationnement pour libérer un cheminement piéton aux normes.
- Quai François Mitterrand: aménagement de l'espace public autour de la BAdT. Création de 5 places réservées.
- Rue Normandie Niémen: aménagement de l'espace public autour de l'Ehpad. Création d'une place réservée.

# Prévisionnel 2017 de la cellule handicap

## Voirie Espace-Public

- Le programme d'action 2017
  - Cheminement sur le boulevard Maréchal Juin
  - Mise en accessibilité de la traversée piétonne avenue Croix Guérin
  - Mise en accessibilité rond point de la Demi Lune/rue Formigny
  - Aménagement de l'esplanade devant le lycée Victor Hugo, rue de la Défense Passive

- Reprise des abaissés de bordures au niveau du pont de la Fonderie
- Création d'un trottoir rue Constant Forget
- Reprise d'un passage piéton rue de la Seine / avenue de Paris
- Rue de Lébisey mise en accessibilité du passage piéton
- Création d'un trottoir rue Neuve Bourg l'Abbé (FRAC)
- Mise en place d'un passage piéton rue Fred Scamaroni devant la résidence seniors

# Bâtiments

1° - Bilan de l'activité de 2016

2° - Les travaux prévus en 2017

# 1° - Bilan de l'activité 2016

Le budget alloué en 2016 pour les travaux de mise aux normes « handicap » était de **1 350 000 euros**

Les travaux réalisés ont été :

**Pour les bâtiments scolaires :**

Le budget total des travaux réalisés pour le patrimoine scolaire est de **360 000 euros** décomposés comme suit :

Reine Mathilde : 33 700 euros  
Authie Sud : 40 300 euros  
Maladrerie : 23 800 euros  
Millepertuis : 10 000 euros  
Paul Gernez : 18 900 euros  
Pigacière : 33 200 euros  
Puit Picard : 16 000 euros  
Clos Herbert : 72 000 euros  
Jean Guehenno : 52 800 euros  
Robert Doisneau : 44 300 euros

## Pour les bâtiments sportifs :

Le budget total des travaux réalisés pour le patrimoine sportif est de **273 400 euros** décomposés comme suit :

Diagnostics : 1 500 euros

Complexe sportif de la Haie Vigné : 28 700 euros

Boulodrome de Venoix : 9 500 euros

Gymnase Maurice Fouques : 12 400 euros

Espace sportif de la Guérinière : 5 000 euros

Gymnase Albert Camus : 7 400 euros

Gymnase de la Pomme d'Or : 59 700 euros

Gymnase de Venoix : 58 200 euros

Stade Déterville : 27 000 euros

Caen Rugby Club : 64 000 euros

Stade Michel d'Ornano : 282 000 euros (reporté en  
2017)

## Pour les bâtiments divers et culturels :

Le budget total des travaux réalisés pour le patrimoine culturel et divers est de **17 800 euros** décomposés comme suit :

Pôle de vie Nord Est : 1 000 euros  
La Boussole (accueil de jour) : 1 000 euros  
Musée des Beaux Arts : 13 400 euros  
Salle de quartier de la Guérinière : 1 500 euros  
Bâtiment Socio Educatif « la Baraque » : 900 euros

## Mise aux normes des ascenseurs :

Le budget total pour mettre aux normes les ascenseurs s'élève à 17 000 euros.

## Les bâtiments concernés sont :

Le groupe scolaire Reine Mathilde

L'espace André Malraux

L'Hôtel de Ville

## Pour résumer :

Budget alloué en 2016: 1 350 000 euros

Crédits dépensés en 2016 : 668 200 euros

**Soit une utilisation des crédits de 50 %**

(Travaux du stade d'Ornano et études pour ascenseur sur Jean Guehenno non compris)

Subvention perçue au titre de la DSIL : 142 000 euros

(Dotation de Soutien à l'Investissement public Local)

## Les difficultés rencontrées :

- Des procédures administratives avec des temps incompressibles (AT, PC).
- Des travaux nombreux et peu coûteux.
- Des travaux chronophages mobilisant beaucoup de ressources et des services associés (ABF)
- Des diagnostics parfois inexacts ou à parfaire.
- Des modifications dans le planning des travaux liées aux autres Directions (Sports, Culture & Education).
- Des normes complémentaires à prendre en compte (ex: tourisme & handicap)

## 2° - Les travaux prévus pour 2017

Le budget alloué en 2017 pour les travaux de mise aux normes « handicap » sera de **1 000 000 euros**  
Plus le reliquat de **417 000 euros** de 2016.

Les bâtiments traités en 2017 seront :

**Pour les bâtiments scolaires :**

Le budget total des travaux réalisés pour le patrimoine scolaire sera de **946 000 euros** décomposés comme suit :

Clos Herbert maternelle : 30 000 euros  
Henri Brunet élémentaire : 336 000 euros  
Henri Brunet maternelle : 50 000 euros  
Jean Guehenno : 296 000 euros  
Authie Sud maternelle : 42 600 euros  
Pigacière maternelle : 30 000 euros  
Paul Gernez élémentaire & restaurant : 50 000 euros  
Robert Doisneau maternelle : 15 000 euros

## Des études à lancer sur :

Victor Lesage Primaire et Restaurant : 10 000 euros

Bosnière : 35 000 euros

Eustache Restout : 35 000 euros

Maladrerie maternelle : 7 000 euros

Paul Gernez Primaire : 10 000 euros

## Pour les bâtiments sportifs :

Le budget total des travaux à réaliser pour le patrimoine sportif sera de **365 400 euros** décomposés comme suit :

Stade d'Ornano : 282 000 euros  
Gymnase Albert 1er : 20 000 euros  
Gymnase Jean Moulin : 8 700 euros  
La Butte Caennaise : 15 000 euros  
Stade Joseph Déterville : 31 300 euros  
Gymnase Dunois : 8 400 euros

## Pour les bâtiments divers et culturels :

Le montant total des travaux réalisés pour le patrimoine culturel et divers sera de **266 400 euros** décomposés comme suit :

Théâtre Municipal : 62 000 euros

Le Mémorial : 35 000 euros

Le Musée de Normandie : 25 000 euros

Centre de ressources : 3 000 euros

MQ Folie Couvrechef : 90 000 euros

MJC Grâce de Dieu : 45 000 euros

Centre commercial Calvaire Saint Pierre : 17 400 euros

**Des études à lancer sur :**

MQ Venoix : 21 000 euros

## Pour les bâtiments culturels et MH :

Le budget total des travaux à réaliser pour le patrimoine culturel sera de **82 300 euros** décomposés comme suit :

Eglise du Sépulcre : 8 500 euros

Temple Protestant : 10 600 euros

Eglise de la Guerinière : 4 700 euros

Eglise Saint Etienne : 12 300 euros

Eglise Saint Nicolas : 5 400 euros

Hotel de Ville : 25 000 euros

Eglise Saint Sauveur : 800 euros

**Des études à lancer sur :**

Musée des Beaux Arts : 15 000 euros

## Pour résumer :

Budget alloué en 2017: 1 000 000 euros

Reliquat de 2016 : 417 000 euros

Montant total des travaux prévus : 1 713 570 euros

- Actions du groupe de travail « numérique et handicap »

# 1- Actions 2016

- Présidé par Patrick Jeannenez, il est piloté par la mission ville-handicap du CCAS de Caen en lien avec le service innovation numérique de la communauté urbaine de Caen la Mer et le Dôme (géré par l'association Relais D'Sciences).
- Deux réunions en 2016: le 20 janvier et le 16 avril.
- Une convention a été signée le 28 avril 2016 entre Caen la Mer, la ville et le CCAS de Caen d'une part et Relais D'Sciences d'autre part pour définir les modalités de fonctionnement du groupe de travail « handicap et numérique ».

- Les 8èmes Etats généraux du handicap sur la thématique "Le numérique au service du handicap" ont réuni, le 23 novembre 2016, au Dôme, 125 personnes sur toute la journée.
- Durant la matinée, un espace show-room a présenté des services et des solutions numériques pour améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap. Y étaient présentes : 4 start-up locales, 2 start-up régionales (situées près de Rouen) et 1 start-up parisienne.

Des chercheurs de l'Université de Caen étaient également présents pour échanger sur l'avancée de leurs recherches et travaux : laboratoire du GREYC et laboratoire CRISCO.

- Un atelier animé par Christophe Jourdain de la Région Normandie, autour de la formation et du numérique et notamment de son espace d'échanges « Communotic », a recueilli les besoins en formation des personnes en situation de handicap.
- L'après-midi a été consacrée à une séance plénière avec différents intervenants du secteur du handicap et du numérique.
- Caroline Costerousse, médiatrice à Saint-Lô Agglo et veille pour la médiation numérique nationale, Abdel Ilah Mouaddib et Fabrice Maurel du laboratoire GREYC, Philippe Trotin, référent handicap de la société Microsoft France, Céline Martineau de l'Association Traces.

- 35 personnes ont participé à la phase finale de l'atelier de fabrication numérique dédié aux personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'association LADAPT, dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

Cet atelier a permis la réalisation et la présentation de prototypes au bénéfice de la mobilité et de l'autonomie, comme par exemple une pince télescopique permettant de ramasser des objets sans se baisser, un détecteur de couleurs ou encore un testeur de piles sonore.

# Vidéo EGH 2016

[https://www.youtube.com/watch?v=FxJ50y\\_Nfy8](https://www.youtube.com/watch?v=FxJ50y_Nfy8)

## 2- Projets 2017

- Développement du prototype « Colorlux » (détecteur de couleurs et lumières pour les personnes déficientes visuelles), en collaboration avec deux personnes aveugles qui seront formées comme personnes « référentes Handicap et Fablab », un petit groupe d'usagers du Fablab et des enseignants chercheurs de l'Université Caen Normandie.
- Participation à la journée handicap et numérique, organisée par LADAPT lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 2017.

# PROCEDURE DE LABELLISATION MARQUE TOURISME ET HANDICAP

Une démarche conçue avec et pour  
les personnes en situation de handicap



**Commission Communale pour l'Accessibilité**  
**Réunion plénière**  
**Mercredi 19 avril 2017**

# PREAMBULE...

- **Tourisme et Handicap** est une association loi 1901.
- Créée en 2001, elle vise à élaborer avec :
  - ✓ ses partenaires institutionnels
  - ✓ et les professionnels du tourisme,

une qualité d'accueil permettant à toutes les personnes en situation de handicap de bénéficier de vacances et loisirs en autonomie.

- L'association est chargée par le ministère du tourisme de la gestion nationale de la Marque :

## Tourisme et Handicap.

- ✓ Elle identifie les établissements touristiques et de loisirs accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- ✓ Elle prend en compte les 4 types de handicap :

**moteur, visuel, auditif et mental.**



# HISTOIRE...

- **Tourisme et Handicap est créée par la cellule de coordination nationale tourisme et handicaps.**
- Il s'agit d'une de coordination entre les **professionnels du tourisme et les associations d'usagers handicapés.**
- Elle a été créée en 1994 à l'initiative de la Commission européenne et de la Direction du tourisme.

# MISSIONS...

## L'association Tourisme et handicap vise :

- **à sensibiliser** les professionnels du tourisme et le grand public à l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous;
- **à promouvoir et mettre en œuvre** avec les institutions et ses partenaires une politique sociale en faveur des personnes handicapées.

## L'association est soutenue par :

- le Ministère des affaires sociales et de la santé;
- le Ministère de l'économie;
- le Ministère de la culture ;
- l'Agence nationale pour les chèques-vacances.

# MISE EN ŒUVRE...

Le **Conseil Régional** et la **D.I.R.E.C.C.T.E** mettent en œuvre, depuis février 2004, en Basse-Normandie, la démarche Tourisme et handicap.

Objectifs poursuivis :

- ✓ **Sensibiliser** les acteurs du tourisme aux quatre types de handicap ;
- ✓ **Développer** le label national Tourisme et Handicap en région ;
- ✓ **Accompagner** les prestataires touristiques et de loisirs dans leur projet de mise en accessibilité.

# DEMARCHES...

**Tout prestataire touristique** peut se porter candidat. Il s'agit d'une *démarche volontaire*.

Pour cela il doit :

- **Renseigner un questionnaire** d'auto évaluation
- **Adresser un formulaire** de candidature et un **acte d'engagement**, à la DIRECCTE
- **Consulter** les différents cahiers des charges :
  - cahier des charges des caractéristiques générales
  - cahier des charges spécifiques ; en fonction de la prestation

# EVALUATION...

## Le binôme d'évaluateurs :

- **visite et évalue** l'ensemble du site;
- Il est **composé** d'une personne en situation de handicap et d'un professionnel du secteur touristique.

# DECISION...

- La commission d'attribution **examine le rapport des évaluateurs** en tenant compte des critères.
- La marque nationale Tourisme et Handicap peut alors être accordée pour **deux, trois ou quatre familles de handicap** (auditif, mental, moteur et visuel).
- Elle est attribuée pour **une durée maximale de cinq ans**.

**A CAEN...**

La ville de Caen dispose d'un patrimoine culturel riche et mène une politique volontariste pour rendre de plus en plus accessible les sites touristiques et améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

## Les sites de Caen :

- ✓ L'Abbaye aux Hommes et la visite guidée de l'hôtel de Ville
- ✓ L'office du tourisme
- ✓ Le Château de Caen (musée des beaux-arts, musée de Normandie, église Saint Georges, café Mancel)
- ✓ Le théâtre de Caen
- ✓ Le stade nautique
- ✓ Le jardin des plantes
- ✓ Le musée de la nature

## Les autres sites caennais :

- ✓ Le Mémorial
- ✓ Le Zénith
- ✓ Le Cargo
- ✓ Cinéma Lux
- ✓ Cinéma Pathé

- ❑ A ce jour plusieurs sites ont déjà commencé les démarches de candidatures.
- ❑ L'Abbaye aux hommes sera le premier site à obtenir la Marque tourisme et handicap, fin d'année **2017**.

**Merci de votre attention**